



Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession, de Maître-Nageur Sauveteur = CAEP MNS

OBJECTIF(S)

Le certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur, atteste que les personnes titulaires d'un diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur, continuent de présenter des garanties suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics.

L'Arrêté du 26/05/1983 modifié le 20/01/2022 instaure l'obligation du recyclage quinquennal pour les personnes ayant le titre de Maître-Nageur Sauveteur (MNS).*

MÉTIER VISÉ :

Maître-nageur sauveteur

PUBLIC/PRÉ-REQUIS

Publics détenant un diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur

Prérequis :

Être titulaire d'un diplôme conférant le titre de Maître-Nageur Sauveteur et le cas échéant le dernier CAEPMNS

Être titulaire du PSE1

Présenter un certificat de non contre-indication

Sélection :

Avoir le titre de MNS (Maître-Nageur Sauveteur),

Il est nécessaire d'être à jour dans sa formation continue en secourisme pour s'inscrire à la révision.

Nombre de participants :

6 minimum - 24 maximum

Délai d'accès :

Un calendrier de nos formations secourisme est disponible sur notre site. Des sessions peuvent être mise en place selon la demande.

Accessibilité handicapés :

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap.

Contactez le responsable de la formation, pour évaluer la faisabilité de l'action de formation en fonction du handicap.

Programme

1° Procédures de secours :

Mise en œuvre de techniques et de matériels spécifiques prenant en compte les évolutions nouvelles ;
Compréhension des stratégies à mettre en place pour assurer la sécurité des usagers et prévenir les comportements à risques ;
Présentation de cas concrets permettant d'appréhender l'intervention en cas d'incident ou d'accident lié à la sécurité du milieu ;
Comportement et gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident.

2° Evolution de l'environnement professionnel :

Différents lieux de pratique des activités aquatiques ;
Enseignement et animation des activités aquatiques dont l'aisance aquatique ;
Prévention des maltraitances
Prise en compte des publics en situation de handicap
Evolution en matière de sécurité ;
Santé et sécurité des pratiquants ;
Cadre réglementaire d'exercice.

COMPÉTENCES VISÉES

Elle vise le maintien des compétences ainsi que l'acquisition de connaissances nouvelles liées à l'évolution de la profession, dans le domaine de la sécurité aquatique.

Évolution de l'environnement professionnel :

Différents lieux de pratique des activités aquatiques ;
Enseignement et animation des activités aquatiques ; - évolution en matière de sécurité ;
Santé et sécurité des pratiquants ; - cadre réglementaire d'exercice.

Procédures de secours :

Mise en œuvre de techniques et de matériels spécifiques prenant en compte les évolutions nouvelles ;
Compréhension des stratégies à mettre en place pour assurer la sécurité des usagers et prévenir les comportements à risques ;
Comportement et gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident; présentation cas concret

METHODES PÉDAGOGIQUES/ ENCADREMENT

Environnement professionnel, sécurité, cadre réglementaire, évolutions nouvelles.

ENCADREMENT :

Des formateurs habilités



Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession, de Maître-Nageur Sauveteur = CAEP MNS



POURSUITE D'ETUDES :

Recyclage tous les 5 ans

DURÉE/DATES

3 jours soit 21 heures = 18 heures de formation et 3 heures d'épreuves

Dates :

Sont accessibles sur notre site internet :
<https://www.cfmm.fr/wp-content/uploads/CalendrierMetiersNatation-1.pdf>

LIEU(X)

CFMM de Thônes
Piscines partenaires : Plage de Thonon,
Piscine d'Ugine, Centre nautique Guy Châtel
à Bonneville

COÛT ET FINANCEMENT

Les tarifs accessibles sur notre site internet :
« Nos tarifs » :
<https://www.cfmm.fr/tarifs/>

CONTACT

Responsable de l'action :

Loïc QUATTROCCHI
mfr.cfmm@mfr.asso.fr

MFR DES METIERS DE LA MONTAGNE / CFMM

1 route de Tronchine BP 51
74230 THÔNES

Tel : 04 50 02 00 79

Mail : mfr.cfmm@mfr.asso.fr

www.cfmm.fr

SIRET 328 037 247 00017

Organisme de formation 82 74 00 229 74

Association Loi 1901

Modalités d'évaluation

SUIVI DE L'ACTION :

EMARGEMENT À LA DEMI-JOURNÉE

EVALUATION DE L'ACTION :

EC de réaliser 300lm en nages libre avec palmes, sans temps d'arrêt ni repris d'appuis.
EC de porter secours sur une personne en difficultés avec techniques de sauvetage et remorquage puis entretien avec le jury

A L'ISSUE DE CE STAGE, VOUS RECEVREZ :

- UNE ATTESTATION DE FIN DE FORMATION ET UNE ATTESTATION DE PRESENCE
- « CAEP MNS » DÉLIVRÉE PAR LA DRAJES SI LE DOSSIER EST COMPLET

INDICATEURS DE PERFORMANCE

sont accessibles sur notre site internet : « Nos indicateurs » : <https://www.cfmm.fr/qui-sommes-nous/quelques-chiffres/>

INFORMATIONS PRATIQUES

La MFR des Métiers de la Montagne / CFMM vous accueille au cœur des montagnes, dans un cadre grandiose.

Elle dispose de salles de classe, d'une salle informatique, d'une connexion en WIFI.

Hébergement :

Plusieurs hôtels dans un rayon de 15 km (Une liste des hébergements possibles vous sera communiqué lors de l'inscription)

Restauration :

Restauration possible sur place (self ouvert le midi en période scolaire).

Repas tirés du sac : Mise à disposition d'une salle hors sac avec micro-onde.

Modalités d'accès :

En voiture

Depuis Annecy (30 min) : prendre la direction de Thônes , continuer sur D909, Au rond-point, prendre la 2nde sortie : Rue Saint Blaise, au rond point prendre la 1ère sortie : Route de Tronchine.

Transport collectif

Gare la plus proche : Annecy, puis bus ligne Y62-Y63 jusqu'à la Gare routière de Thônes.

Puis continuer à pied : prendre : Rue du Plateau des Glières vers Passage du Vieux Pont, prendre Rue Blanche, puis prendre à droite : rue Louis Haase, au rond point : 1ère sortie Route de Tronchine.

